

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 17 SEPTEMBRE 2020

Convocation en date du : 12/09/2020

Date d'affichage de la convocation : 12/09/2020

Date d'affichage du Procès-Verbal : 22/09/2020

L'an deux mille vingt, le dix sept septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Dompierre les Ormes sous la présidence de Mme Géraldine AURAY, Maire

Présents :

MM. Guillaume BOUCHOT, André CHARNAY, Jean-Yves COURTOIS, Frédéric DEBUS, Emmanuel FENEON, Bernard LITAUDON, Philippe PROST, Marcel RENON

Mmes Géraldine AURAY, Marie BURILLER, Séverine DEBIEMME, Elisabeth MARTINOT, Véronique VIAL

Absents-excuses : Mme Emilie GIRAUD DEBROSSE a donné procuration à M. Emmanuel FENEON

M. Michel DESROCHES a donné procuration à Mme Géraldine AURAY

M. Jean-Yves COURTOIS a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

1°) Avenant Agence Technique Départementale

Mme le Maire indique que l'Agence Technique Départementale (ATD) et le SYDESL proposent tous deux un accompagnement en matière de conseil en énergie partagé (CEP). Dans le cadre de leurs missions respectives, le partenariat établi entre ces deux structures implique des échanges réguliers tant en matière de procédures que d'exploitation des données.

Par ailleurs, certaines collectivités accompagnées adhèrent au groupement d'achat d'énergies piloté par les syndicats départementaux d'énergies de la région Bourgogne Franche Comté et coordonné par le SIEEEN (Syndicat d'énergies de la Nièvre).

Aussi, dans ce cas de figure, pour leur permettre d'analyser les économies possibles, il leur faut accéder aux données des collectivités concernées et anticiper d'éventuelles nouvelles adhésions à ce groupement d'achat. Dans ce but, il nous est proposé de passer un avenant à la convention d'accompagnement CEP qui nous lie à l'ATD.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition d'avenant à la convention d'accompagnement CEP de l'Agence Technique Départementale
- autorise Mme le Maire à signer cet avenant.

2) Commission de contrôle de la liste électorale

Mme le Maire fait part du mail de la Préfecture de Saône et Loire concernant la constitution de la commission de contrôle de la liste électorale.

La commission de contrôle est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin (entre le 24ème et le 21ème jour précédant le scrutin.

Elle exerce un contrôle a posteriori des inscriptions et des radiations validées par le maire, compétent pour y procéder.

Dans ce cadre elle peut :

- réformer les décisions du maire ;
- procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit

La Préfecture de Saône et Loire demande de leur adresser le nom de des conseillers municipaux prêts à participer à cette instance.

Mme Elisabeth Martinot se propose d'y participer en tant que titulaire, Mme Marie Buriller en tant que suppléante.

3°) Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Mme le Maire rappelle qu'un adjoint d'animation a un contrat de travail de 32 h par semaine et qu'il conviendrait, pour des nécessiter de service, d'augmenter son temps de travail à 35 h.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

- décide de porter, à compter du 1er octobre 2020 de 32 heures à 35 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe,
- décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

4°) Point Ecole

Mme le Maire donne quelques informations concernant la rentrée scolaire :

- elle a fait le tour avec le bus le 1^{er} matin
- achat de 3 thermomètres
- la rentrée s'est bien passée : 115 enfants à Dompierre et 17 à Montmelard représentant 100 familles.

- Arrêt maladie de Mme Blandine Wallez : un appel à candidature a été réalisé sur Facebook pour le remplacement de l'agent. Plusieurs personnes ont répondu à l'annonce. Mme Hélène VAN MALLAGHEN a été recrutée pour ce remplacement.

- Le Centre de Gestion a été sollicité pour une prolongation de stage de Mme Christelle Chapuis, adjoint technique à la cantine, afin d'évaluer ses compétences. En effet, le Conseil Municipal est une nouvelle équipe et n'a pas encore pu se rendre compte de son aptitude professionnelle.

Le Centre de Gestion a transmis l'avis défavorable de la Commission Paritaire pour la prolongation.

Mme Christelle sera donc titularisée à la date du 15 septembre 2020.

Mme le Maire prendra l'arrêté correspondant.

- un accompagnement scolaire a été mis en place par Villages Solidaires pour les enfants de primaire à partir du 28 septembre prochain. Il aura lieu sur le site de l'école dans la bibliothèque.

Les séances seront assurées par un salarié de l'association et deux bénévoles.

- il est donné lecture de la demande de rupture conventionnelle transmise par Mme Blandine Wallez, adjoint d'animation. Une étude financière est en cours de réalisation, une décision sera prise au prochain Conseil Municipal.

- M. Frédéric Debus fait part de la proposition du Centre de Gestion pour une mission d'audit de pratique salariale. Le coût d'une demi-journée s'élève à 250 €, 5 demi-journées seraient nécessaires.

Le Conseil Municipal,

- accepte la proposition du Centre de Gestion pour une mission d'audit de pratique salariale pour un montant de 250 € la demi-journée,
- autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.

- fermeture de l'école une journée en raison de la coupure d'eau, les règles sanitaires ne pouvaient pas être respectées.

- demande de dérogation scolaire : la famille Langinieux avait sollicité une dérogation pour inscrire leurs enfants sur le RPI de la Noue. Cette dérogation a été refusée car la raison invoquée n'était pas légitime. Bien qu'un courrier recommandé leur ait été envoyé, les deux enfants ont quand même été scolarisés sur Clermain et Trivy depuis le début de l'année scolaire.

b) Travaux de minage RCEA

Des travaux de minage auront lieu prochainement en face de la Zone Industrielle et de l'autre côté de la RCEA.

c) Lotissement La Palissade

Le dossier suit son cours. Le bornage a été réalisé. Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 23 septembre.

d) Départ de l'ostéopathe

Mme le Maire fait part du départ de l'ostéopathe au 1^{er} janvier 2021.

Aucun kinésithérapeute n'a été trouvé pour l'instant.

Aucune nouvelle du dentiste qui avait projeté de s'installer.

e) Crédit Agricole

L'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement de l'ancien local du Crédit Agricole avait été lancé avec une date butoir de remise des plis au 22 septembre 2020 à 12 h.

L'ouverture des plis aura lieu le 22 septembre 2020 à 14 h 00. Une réunion du Conseil Municipal est prévue le 28 septembre prochain à 19 h 30 pour valider le choix des entreprises.

- Plan de gestion différenciée

M. Marcel Renon rappelle en quoi consiste le Plan de Gestion différencié qui est entre autre une démarche écologique, économique et sociale pour l'entretien des espaces verts.

Une réunion avec Sarah TORRECILLAS du bureau de Conseil Brassica est prévue le 07 octobre prochain pour la mise à jour de ce plan de gestion.

La Commission Fleurissement est invitée à cette rencontre.

- Fleurissement

Mme Elisabeth Martinot indique qu'un rendez-vous a été fixé ce samedi matin avec M Canaux, habitant de Dompierre et ancien directeur des services techniques d'Aix les Bains, membre du jury du Comité National du fleurissement.

- Visite de M. Bretaire

Mme le Maire signale qu'elle a reçu M. Jean-Claude Bretaire qui est venu proposer à la Commune la vente de son bâtiment situé Grand Rue.

Le prix proposé est de 220 000 €.

M. Philippe Prost souligne qu'il serait peut-être judicieux de contacter les services de l'Agence Technique Départementale pour étudier les possibilités d'aménagement puisque ce bâtiment est complètement enclavé et sans doute chargé d'amiante

- **Rétrocession concession cimetièrè**

Mme le Maire fait part du courrier de Mme FLORE qui souhaite rétrocéder à la Commune une concession lui appartenant.

Le Conseil Municipal prend acte de cette rétrocession.

- **Accueil de migrants**

Mme le Maire indique qu'il serait bien qu'un conseiller municipal soit référent auprès des migrants pour représenter la Municipalité.

M. Emmanuel Fénéon se propose comme référent.

- **Voirie**

M. Marcel Renon rappelle que les travaux de voirie communautaire sont en cours. Par contre, il s'interroge sur 2 factures qui ont déjà été émises par la société chargée des travaux alors qu'ils ne sont pas terminés ou même pas commencés.

M. Marcel Renon donne connaissance du devis de l'entreprise Thivent pour la remise en état de la Rue Laurent comprenant la totalité du chemin en bicouche. Le devis s'élève à 13 668,90 € H.T. Un doute subsiste sur les travaux de remise à la côte indiqués sur le devis alors qu'ils auraient déjà été faits par l'entreprise Pétavit. A vérifier avec l'entreprise Thivent.

Le Conseil Municipal,

- valide la proposition de l'entreprise Thivent pour un montant de 13 668,90 € H.T. avec les réserves émises ci-dessus,

- autorise Mme le Maire à signer le devis correspondant.

M. Marcel Renon rappelle que le broyeur d'accotement de la Commune est hors service. La commune de Montmelard a proposé d'acheter en commun ce type d'appareil.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe.

Une autorisation pour le passage du Trail sur la Commune a été sollicitée. Autorisation accordée.

Une demande pour le passage du raid Bleu avec le tracé a été transmise en Mairie. Après vérification du circuit, plusieurs réserves ont été émises. M. Marcel Renon doit contacter le responsable.

Le projet de voie verte entre Cluny et Paray le Monial a été jusqu'à maintenant en stand by. Les choses se précipitant, il conviendrait de s'inscrire très rapidement au schéma directeur des voies vertes avec des modifications possibles jusqu'au 1^{er} octobre prochain.

M. Emmanuelle Fénéon informe que les passages piétons ne sont plus très visibles. M. André Charnay rappelle que la signalétique sur les départementales et que la signalétique donnant accès sur les départementales sont de la compétence de la Direction des Routes et des Infrastructures. Il conviendrait de contacter rapidement les responsables.

M. Marcel Renon rappelle que le dossier adressage est en cours et qu'un appel d'offres va être lancé par la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier pour la fourniture des panneaux, poteaux et plaques. La pose sera à la charge des communes. Un gros travail de communication sera ensuite à réaliser.

La commission adressage propose de se réunir le 13 octobre prochain à 19 h 30.

- Site internet

M. Emmanuel Fénéon indique que le site internet devrait être en production dans le mois. Il manque encore quelques photos pour enrichir le site.

Il précise que le netlinking est un point important puisque cela permet de développer le nombre de liens hypertexte externes.

La création d'un annuaire semble également essentielle afin de permettre notamment de connaître toutes les entreprises, les diverses activités du secteur... Il serait bien que toutes les communes de la Communauté de Communes réalisent également un annuaire.

La page Facebook est vue par de nombreux internautes. Cela semble bien fonctionné.

- Divers

M. Emmanuel Fénéon demande où en est le dossier sur les canons anti-grêle et s'il est possible d'élaguer des buissons n'appartenant pas à la Commune. Il est rappelé que la taille des buissons est à la charge des propriétaires des parcelles. La Maire peut envoyer un courrier pour demander d'élagage.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 15 octobre 2020 à 20 h 00.

Réunion du Bureau Municipal : le jeudi 08 octobre 2020 à 09 h 00

Fin de séance : 23 h 30